

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 septembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : M. MASSON (pouvoir Mme DILLENSEGER) - Mme JUBAN (pouvoir M. MARTIN) - M. PIAN (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. LOVICHI (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Carte « Culture Étudiants » - Années universitaires 2016-2019 - Reconduction de la participation de la Ville - Convention à conclure entre la Ville et la Communauté Urbaine du Grand Dijon

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis douze ans, la Ville adhère au dispositif de la carte « Culture Étudiants », mis en oeuvre par la Communauté Urbaine du Grand Dijon avec la participation des acteurs culturels dijonnais.

Depuis sa création, la carte « Culture Étudiants » a rencontré un écho particulièrement important. Ainsi, chaque année, environ 3 100 étudiants bénéficient de la carte, majoritairement résidant à Dijon.

Les titulaires sont principalement des étudiants de l'Université de Bourgogne et des jeunes femmes.

Conformément au contrat d'agglomération, à la convention signée le 27 octobre 2003 entre la Ville, l'Université de Bourgogne et la Communauté Urbaine du Grand Dijon, ainsi qu'à la convention-cadre signée le 20 septembre 2004 par les partenaires du dispositif, et renouvelée en 2007, 2010 et 2014, il est proposé de reconduire la participation de la Ville pour les trois prochaines années universitaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Cette reconduction implique la passation d'une nouvelle convention entre la Ville et la Communauté Urbaine du Grand Dijon, relative à la participation de la Ville au financement du dispositif à hauteur de 70 000 €, à ses conditions d'utilisation et aux modalités de son versement.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider de reconduire la participation de la Ville au dispositif de la carte « Culture Étudiants » pour les trois prochaines années universitaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, à hauteur de 70 000 € ;

2 - approuver les projets de convention à conclure entre la Ville et la Communauté Urbaine du Grand Dijon pour la mise en œuvre de cette contribution, annexés au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

3 - m'autoriser à signer les conventions définitives ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 54

Abstentions : 2

Contre : 3